

Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214
Fax : 58 77 1 – 1210

Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 22 juillet 2020 organisée au Hall O à Oberkorn

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 22 juillet 2020, à 08.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Présentation par Madame Nancy Braun du programme et des projets Esch 2022.
- 3) Projets communaux :
 - a) modernisation de l'hôtel de ville – extension avec une nouvelle annexe et mise en conformité / adaptations au bâtiment existant : plans et devis – article budgétaire 4/121/221311/18003 ;
 - b) aménagement de nouveaux ateliers communaux (CID) à Niederkorn : plans et devis – article budgétaire 4/627/221311/12011 ;
 - c) centre sportif Oberkorn (phase 1) : rénovation et extension « SportFabrik » – devis pour les équipements spécifiques et installations de base du laboratoire, article budgétaire 4/822/221311/14012.
- 4) Enseignement fondamental : plans d'encadrement périscolaire 2020/2021.
- 5) Structures d'accueil : organisation pour l'année scolaire 2020/2021.
- 6) Ecole de Musique : règlement d'ordre interne destiné aux élèves, parents et représentants légaux.
- 7) Cours de langues pour adultes : organisation pour l'année scolaire 2020/2021.
- 8) Actes et conventions :
 - a) acte d'acquisition par l'État du lycée provisoire dans l'intérêt de l'École internationale à Differdange (EIDE) ;
 - b) convention entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg portant sur la gestion du centre culturel « Aalt Stadhaus » à Differdange ;

Convocation à la séance du conseil communal du 22 juillet 2020

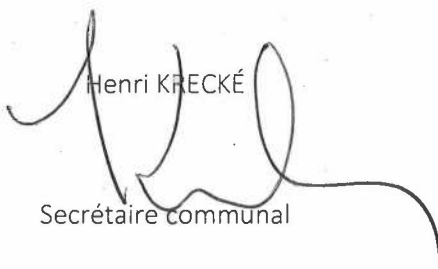
- c) contrat de bail avec le Haut-Commissariat à la Protection nationale portant sur le « Klenge Casino », place du Marché, à Differdange ;
 - d) nouveaux statuts de l'asbl « Les Amis de l'École de Musique de Differdange ».
- 9) Règlements communaux :
- a) critères d'attribution des 80 logements, tant locatifs que ceux mis en vente, du projet immobilier « Gravity » à Differdange ;
 - b) système d'aides financières spécifiques au monde sportif dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 découlant de la lettre-circulaire du 5 juin du ministère des Sports – rallonge communale ;
 - c) règlements temporaires de circulation.
- 10) Changements au sein des commissions consultatives.

Séance non-publique :

- 1) Personnel communal :
- a) nomination au poste d'économiste, carrière A1 de l'employé communal ;
 - b) nomination dans un groupe de traitement supérieur suivant le mécanisme temporaire mis en place pour les fonctionnaires communaux ;
 - c) nominations définitives dans diverses carrières de fonctionnaires communaux.
- 2) Personnel enseignant :
- a) confirmation de la liste des personnes affectées à la Ville de Differdange sur les listes 1 et 1bis ;
 - b) admission différée d'un enfant dans l'enseignement fondamental.

Préalablement à la séance, à 7h30, il sera procédé à l'assermentation de trois fonctionnaires communaux. A noter aussi que les prochaines séances du conseil communal pour la rentrée sont fixées aux mercredis 16 septembre et 21 octobre, à 8h00.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :


Henri KRECKÉ
Secrétaire communal

Christiane BRASSEL-RAUSCH

Bourgmestre